

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 14/017/2009 (Public)

ÉFAI

23 juin 2009

Irak. Amnesty International condamne fermement la récente série d'attentats visant des civils

Amnesty International condamne fermement les attaques récemment perpétrées par des groupes armés en Irak, qui ont fait des dizaines de morts et de nombreux blessés au sein de la population civile.

Le 22 juin 2009, à Sadr City, un quartier de Bagdad, trois étudiants ont été tués et 12 autres blessés lorsque leur minibus a été touché par l'explosion d'une bombe placée en bordure de route. Le même jour, trois civils, dont une femme et son enfant, ont été tués et 30 autres blessés lorsqu'une bombe, qui visait, selon certaines sources, une patrouille de police, a explosé à proximité d'un marché du quartier de Shaab, dans la capitale irakienne. À Karrada, autre quartier de Bagdad, cinq personnes ont été tuées et au moins 20 blessées dans un attentat à la voiture piégée. À Abou Ghraïb (ouest de Bagdad), sept personnes ont été tuées et au moins 16 blessées par l'explosion d'un engin placé dans un véhicule ; des locaux administratifs étaient apparemment visés.

Le 20 juin 2009, au moins 72 personnes ont été tuées et plus de 200 autres blessées par une attaque au camion piégé à Taza Kharmatu, localité à majorité turkmène chiite située dans les environs de la ville de Kirkouk, dans le nord du pays. Il s'agirait de l'attentat le plus grave recensé en Irak au cours des seize derniers mois.

« Les attaques délibérées contre les civils sont injustifiables. Elles doivent cesser immédiatement et les responsables présumés doivent être traduits en justice », a déclaré Amnesty International.

Aucun groupe armé n'a revendiqué ces attentats, mais le gouvernement irakien a attribué certains d'entre eux à Al Qaïda, notamment l'attaque meurtrière perpétrée près de Kirkouk.

Ces attaques interviennent à quelques jours du 30 juin, date limite fixée pour le retrait américain des villes irakiennes dans la Convention sur le statut des forces, un accord de sécurité signé entre l'Irak et les États-Unis fin 2008 et entré en vigueur en janvier 2009.

Document public

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, Royaume-Uni ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : press@amnesty.org.

Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, www.amnesty.org.